

MODE DE REMUNERATION DES INTERVENANTS AU VACCINODROME ALPEXPO

Personnels non médicaux	Payeur	Modalités
Infirmiers libéraux	CPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Forfaits prévus par la CPAM • Bordereau CPAM valant relevé d'heures signé par la direction des soins, transmis par l'IDE à la CPAM
Etudiants en santé (En dehors du temps de stage) Hors 5 ^{ème} année de pharmacie, 4 ^{ème} 5 ^{ème} et 6 ^{ème} année de médecine	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • CDD • Relevé d'heures établi par centre de vaccination et transmis à la DRH • Temps de travail calculé a posteriori au vu du nombre d'heures réalisées, proratisé sur sept jours pour intégrer les jours de repos hebdomadaires • Echelon 1 première grille Aide-soignant • Paiement à M+1 après la transmission du relevé d'heures
Retraités du CHUGA	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • CDD • Relevé d'heures établi par centre de vaccination et transmis à la DRH • Temps de travail calculé a posteriori au vu du nombre d'heures réalisées, proratisé sur sept jours pour intégrer les jours de repos hebdomadaires • Dernier échelon connu
Autres personnels contractuels	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • CDD • Planning CHRONOS • Echelon 1 première grille • Paiement mois échu
Personnels du CHUGA	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Planning CHRONOS • Rémunération conforme au planning au grade à l'échelon de l'agent

Contact Direction des Ressources Humaines : ssainvoirin@chu-grenoble.fr

Personnels médicaux	Payeur	Modalités
Praticiens libéraux en activité et praticiens remplaçants en cours de remplacement d'un professionnel libéral	CPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Forfaits prévus par la CPAM (420€ la demi-journée du lundi au vendredi), 460€ la demi-journée le samedi après-midi, dimanche et jours fériés • Bordereau CPAM valant relevé d'heures signé par la direction des soins, transmis par le praticien à la CPAM <p><i>Le professionnel libéral adresse sa demande de règlement à la CPAM (avec son propre numéro assurance maladie) et rétrocède ensuite les sommes à son remplaçant le cas échéant.</i></p>
Praticiens retraités, salariés, et praticiens remplaçants en dehors d'une activité de remplacement d'un professionnel libéral	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Contrat praticien intérimaire • 30€ brut/h de 08h à 20h du lundi au vendredi, sinon 48€ brut/h • Paiement réalisé à M+1 après la transmission du relevé d'heures
Praticiens séniors ou internes rémunérés par le CHUGA	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Si période de jour du lundi au samedi matin inclus : pas de rémunération supplémentaire
Praticiens séniors ou Internes intervenant pendant la période de permanence des soins (nuit de 18h30 à 08h30, samedi après-midi de 13h30 à 18h30, dimanche et jours fériés)	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Versement d'une demi-garde si demi-journée effectuée pendant la période de permanence des soins (nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés) à M+1 après la transmission du relevé d'heures
Internes en disponibilité	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Versement de la rémunération principale sur la base du dernier échelon connu//QTT effectuée + indemnisation garde si intervention pdt la permanence des soins à M+1 après la transmission du relevé d'heures
Etudiants en 5 ^{ème} année de pharmacie, 4 ^{ème} 5 ^{ème} et 6 ^{ème} année de médecine	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • indemnisation de 91,04€ brut /jour à M+1 après la transmission du relevé d'heures

Personnels médicaux	Payeur	Modalités
Chirurgiens-dentistes en activité et retraité <i>(soumis à une formation avec attestation)</i>	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Contrat praticien intérimaire • 30€ brut/h de 08h à 20h du lundi au vendredi, sinon 48€ brut/h
Pharmaciens <i>(soumis à une formation avec attestation)</i>	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Contrat praticien intérimaire • 30€ brut/h de 08h à 20h du lundi au vendredi, sinon 48€ brut/h
Vétérinaires et vétérinaires retraités <i>(soumis à une formation avec attestation)</i>	CHUGA	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'heures et feuille d'émargement établis par le centre de vaccination et transmis à la DAM • Contrat praticien intérimaire • 25€ brut/h de 08h à 20h du lundi au vendredi, sinon 35€ brut/h

Contact Direction des Affaires Médicales : MBhargava@chu-grenoble.fr